SAINT JOACHIM

JUILLET **2024** / N°33

Le magazine d'informations de la Ville de Saint-Joachim - **www.saint-joachim.fr**

AU CŒUR DE LA BRIÈRE

Edito du Maire

Les mois et les saisons se succèdent et après un hiver puis un printemps extrêmement pluvieux, l'organisation des tâches et des actions communales s'en retrouvent très impactées

Nos services techniques sont à la manœuvre pour mettre la commune accueillante, attractive et propre, mais avec un retard certain vu les difficultés d'accès de certaines zones dont les sols ont été gorgés d'eau tardivement au printemps.

La priorité est bien évidemment la propreté des espaces publics, avec des actions d'entretien qui se font manuellement ou mécaniquement puisqu'aucun produit phytosanitaire n'est autorisé et utilisé par la commune depuis 2010.

Les saisons sont plus en plus perturbées par les conséquences du réchauffement climatique, ce qui engendre en permanence des actions de pousse rapide d'herbe et surtout de mauvaises herbes.

L'entretien des espaces verts demande de plus en plus de temps sur le domaine public, avec des actions qui monopolisent considérablement nos services techniques.

Le durcissement des règlementations nationales et européennes à l'égard des collectivités ne permet plus d'entretenir les espaces publics comme en 2004.

Nous ne devons pas tout attendre de la commune et de ses agents, car la propreté de nos rues, de nos trottoirs ou de notre cimetière est l'affaire de toutes et de tous. Chacun doit participer à la propreté collective de son quartier.

Que nous soyons propriétaire ou locataire, désherber manuellement ou mécaniquement devant sa maison, sa murette, sa clôture, sa haie, son garage, ... est un acte citoyen important et indispensable, un acte qui ne prend seulement que quelques minutes, mais un acte qui permet d'aider les agents de la collectivité à assurer l'image agréable de notre territoire.

N'attendons pas tout des autres, soyons tous impliqués dans cette volonté collective d'avoir une commune propre, chacun à son niveau avec ses petites actions quotidiennes.
Même si ce n'est pas toujours facile, soyez certains que les élus et les agents sont mobilisés pour mener à bien les actions d'entretien et les actions d'amélioration indispensables à votre bien-être.

Nous comptons sur vous pour nous aider à y parvenir.

Je vous souhaite un bel été et de belles vacances.

Raphaël Salaün

COMMERCES COMMUNICATION

Cédric a pris possession de l'ancien bâtiment de La Poste totalement rénové en local commercial communal au **1 place Julien Saulnier** depuis le 1er Avril 2024.
Nouvelle organisation, nouvel environnement et nouveau mobilier seront pour lui des atouts de réussite pour ses activités de buraliste et d'agence postale.

Cellules artisanales

Les travaux des quatre cellules artisanales sont toujours en cours avec l'objectif d'accueillir des artisans qui proposeront de nouvelles activités.

- Réparateur de matériels de jardinage et motoculture
- Plombier,
- Couvreur,
- Vendeur et réparateur de vélo seront prochainement accueillis dans ces nouveaux locaux.

L'attractivité et le dynamisme de la commune permettront de proposer ainsi de nouvelles activités au service des habitants.

La commune se dote d'un nouveau moyen d'information moderne

Pupitre tactile numérique intérieur :
Depuis janvier, fini l'affichage papier dans le hall principal de l'accueil...
La collectivité a mis en place un pupitre tactile qui permet de retrouver très facilement et rapidement tous les affichages légaux obligatoires
Ce nouvel outil situé dans le hall de la mairie, nous permettra de rester en conformité avec les obligations légales d'affichage, de ne plus avoir de papiers « volants » dans le hall de la Mairie et de permettre un accès aux informations légales de la mairie 24h/24.

Les informations contenues sur la borne sont accessibles également via ce QR code.

Marché de Noël

Les aléas météorologiques de 2023 n'ont pas permis d'accueillir cet évènement sur la place Julien Saulnier, c'est pourquoi cette année, un lieu de repli est réservé pour accueillir les exposants dans un lieu couvert ; le boulodrome.
Cette année, nous vous donnons rendez-vous le 30 novembre 2024.

ACTIONS SOCIALES

Nouvelle tarification solidaire eau :

Afin de soutenir certaines familles, une tarification solidaire va permettre de diminuer la facture d'eau-assainissement. Cette aide, attribuée et calculée selon le quotient familial, sera déduite directement. Les familles, qui pourront en bénéficier, devront prendre attache avec le CCAS et apporter les documents suivants pour calculer le montant de l'aide :

- la facture d'eau de l'année en cours
- une pièce d'identité en cours de validité
- la dernière attestation de la CAF ou le dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu

Opération toutes pompes dehors

La commune a participé une nouvelle fois à l'Opération Toutes Pompes Dehors qui consiste à collecter des chaussures usagées (mais portables) pour offrir des vacances aux enfants atteints de cancer des CHU de Nantes et d'Angers. En 2023, l'équipe a collecté plus de 60 tonnes de chaussures et a reçu la somme de 26500 € du Relais de l'Atlantique.
29 jeunes ont pu partir dans les Alpes de Haute Provence. Cette année encore, les habitants se sont mobilisés et sur notre secteur, environ 6 tonnes de chaussures ont été collectées.

Recensement personnes vulnérables

Un registre est établi à la mairie pour recenser les personnes vulnérables (isolées, bénéficiaires de la téléalarme, d'appareils respiratoires, personnes en situation de handicap...). Ce registre permet d'assurer une veille auprès de ces personnes en cas d'alerte et d'urgence. Si vous êtes concernés ou qu'un membre de votre famille l'est, vous pouvez vérifier si votre inscription est déjà effective. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez faire la démarche auprès du CCAS.

Dons de tablettes

Le Centre de Santé du secteur Brière a donné aux résidents de l'EHPAD les quinze tablettes « Ardoiz » qui n'étaient plus utilisées. Gageons que les résidents sauront en faire bon usage avec le soutien de Maryline JORGE (animatrice) et Johnny CHOTARD (ergothérapeute)

Présentation de PACTES

PACTES est une association intermédiaire à but non lucratif, qui accueille les personnes en recherche d'emploi, les accompagne et leur propose des heures de travail auprès de différents clients (communes, entreprises, particuliers). Les domaines d'intervention sont variés : aide à domicile, espaces verts, agent de propreté, manutentionnaire, agent service d'école.
L'association est basée 9 bis Grande Rue – 44160 Pont-Château (02 40 45 62 78). *Des permanences sans rendez-vous sont organisées à La Chapelle des Marais le vendredi matin tous les 15 jours (salle annexe de la mairie) et à Montoir de Bretagne les mercredis matin (à l'office socio-culturel).*

Infos animations à venir

- **Semaine Bleue :** jeux intergénérationnels le 09 octobre 2024 et karaoké le 10 octobre 2024
- **Repas des Aînés** le 05 décembre 2024 à la Scène du Marais
- **Voyage du Service Seniors :** jeudi 19 septembre 2024 Traditions Ligériennes
- **Père Noël Vert :** le 18 octobre 2024 à la Salle des Fêtes
- **Repas spectacle du Service Seniors :** mardi 26 novembre 2024 à la Porte du Golfe

Le Relais des Aidants

Vous accompagnez un proche en situation de dépendance ou atteint d'une maladie neuro évolutive : ALFa répit - le relais des aidants est là pour vous accompagner

Le relais des aidants, plateforme d'accompagnement et de répit, financée par l'Agence Régionale de Santé, apporte un soutien aux proches aidants de personnes atteintes d'une maladie Neuro-évolutive : maladie d'Alzheimer et apparentées, Parkinson, AVC...

C'est un lieu **d'écoute, d'information** et **d'ateliers** pour comprendre la maladie et les conséquences qui y sont liées et découvrir des **outils pour limiter l'épuisement.**
Nous pouvons vous rencontrer à votre domicile, dans nos lieux de permanence ou dans l'antenne itinérante. Elle sillonne principalement le territoire rural du Nord Loire du 44 en intervenant sur 99 communes.

Le relais des Aidants propose :

- Des entretiens individuels,
- Ateliers Bien-être pour prendre soin de soi,
- Cafés Répit pour exprimer ses préoccupations et échanger entre aidants,
- Ateliers pour comprendre la maladie et mieux accompagner le proche,
- Séjour répit en duo aidant/aidé : Un temps partagé agréable avec son proche dans un cadre adapté et convivial,
- Rencontres conviviales pour sortir de chez soi,
- Des offres de répit :
  - Accueil de jour, et hébergement temporaire,
  - Halte répit : accueil occasionnel du proche aidé sur Derval, Vay,
  - Pornichet et Guérande
  - Service relayage : relais de l'aidant à domicile entre 36h et 6 jours,
  - Répit Dom : relais au domicile de 2 à 5h (20h max/an).

C'est une équipe de 15 personnes qui est à votre écoute sur le territoire.

ALFa Répit
le Relais des Aidants : www.alfarepit.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 17h.
Contact : 02.40.66.94.58
Mail : contact@alfarepit.fr

CULTURE

Programmation culturelle

Retour en images sur quelques évènements de début d'année :

Concert de la Philharmonie des 2 Mondes

« Un petit jeu sans conséquence » par la Compagnie Théâtre 100 Noms

Show musical avec le groupe vocal contemporain de Pornic Eolevoce

La saison culturelle 2023-2024 s'est clôturée au mois de juin en musique.

La fête de la musique et le concert organisé en partenariat avec le VIP-Les Escales ont eu beaucoup de succès et ont drainé du public.
Place aux manifestations de l'été, avec la fête villageoise et le feu d'artifice du 14 juillet !
Vous retrouverez également cet été les fêtes traditionnelles de plein air organisées par les associations de la commune.

La programmation culturelle 2024-2025

est prête et se dévoilera dans la nouvelle brochure qui sera éditée après l'été. Elle sera consultable également sur le site internet de la commune.

Un avant-goût de cette nouvelle programmation et quelques premières dates à retenir :

- Samedi 5 octobre : Concert, En formule 'Combo', Bo Weavil et son système one-man-band, guitare, harmonica et base rythmique de stomps electro sera accompagné par Nouschka à la seconde voix, aux percussions, bongos, claves, maracas...

- Mercredi 30 octobre : Un spectacle Jeune Public dès 3 ans – Ciné-concert « Eugenio » par la compagnie Label Caravan.
- Samedi 7 décembre : La chorale Nantes Gospel qui rassemble une centaine de choristes nous fera découvrir au cours de ce concert, le Gospel contemporain produit par des artistes tels que Kirk Franklin, Ezekiah Walker, William MacDowell ou encore Charles Jenkins.

Pour les amateurs d'Art

la Salle des Fêtes accueillera les 16 et 17 novembre, la 38ème exposition artistique de peintures et sculptures.

Actualité du Projet Culturel de Territoire

Focus sur le projet de résidence de territoire : La nappe

Ce projet artistique a été co-écrit par Camille Orlandini et Corentin Massaux accueillis en résidence pour venir nous raconter, nous révéler et rêver notre territoire.
En immersion dans les communes de l'agglomération, ces deux artistes ont rencontré les habitants, les associations, les savoir-faire pour tisser « notre nappe » et émoustiller nos papilles.
Le 16 juin, c'est sous les halles du Port de Rozé, à Saint-Malo de Guersac que cette résidence de territoire s'est clôturée par un temps gourmand. Rendez-vous était donné à midi aux habitants pour un moment à la fois d'exposition conviviale et de dégustation collective.
Les nappes fabriquées ici ont été étendues pour partager les créations culinaires inspirées du paysage.
Ce temps a été l'occasion de découvrir mais aussi de repartir avec une édition retraçant ces mois d'immersion des deux artistes sur notre territoire.

Animations à venir à la bibliothèque

La bibliothèque vient d'achever son périple au Japon qui s'est échelonné de février à fin avril 2024. Cette période fut marquée par des temps forts, en particulier le vernissage de l'exposition URAMADO au cours duquel étaient conviés les élus et bibliothécaires de la CARENE pour acter la mise en réseau des médiathèques. Une nouvelle étape majeure vient d'être franchie et permet aux usagers de la communauté d'agglomération de Saint-Nazaire de circuler et d'emprunter à l'aide d'une seule carte dans toutes les médiathèques du réseau.

Grâce à la magie de la réalité augmentée, le public équipé de tablettes a pu plonger dans le monde coloré de l'artiste Julie Stephen Cheng et de ses tanukis permettant ainsi de découvrir la culture japonaise sous une facette inédite.

Cet été la bibliothèque invite de nouveau l'art dans ses murs

et accueille à cette occasion l'artiste locale Catherine Savin-Bougard qui nous fera découvrir son travail artistique sur la linogravure.

En septembre, à l'occasion des journées européennes du Patrimoine, la bibliothèque proposera au public, une exposition sur le Conseil National de la Résistance du Comité Départemental du Souvenir des Fusillés de Châteaubriant de Nantes et de la Résistance en Loire-Inférieure pour marquer **les 80 ans du Débarquement en Normandie.**

Cette exposition sera suivie, **fin septembre**, début octobre par une seconde sur **les Iles de Brière** sous la forme de panneaux totem qui seront ensuite disposés à l'entrée des îles de la commune.

Le samedi 21 septembre la bibliothèque organisera un **temps convivial** pour remettre aux familles qui ont accueilli un enfant dans l'année un livre offert par la municipalité. Un cadeau de bienvenue qui ravira petits et grands et permettra de sensibiliser les familles à l'importance de la lecture, dès le plus jeune âge.

D'octobre à décembre, la bibliothèque emmènera ses lecteurs dans les **contrées d'Amérique du Nord** à la découverte des Amérindiens. Littérature, légendes et artisanat ponctueront ce temps fort haut en couleur.

L'automne sera également marqué par la 3ème édition du **mois du Bien-être** en novembre au cours duquel le public pourra profiter de divers ateliers pour prendre le temps de souffler et de se ressourcer.

Nous rappelons que toutes nos animations sont gratuites sur inscription.

Les bibliothécaires vous souhaitent de belles vacances et une belle année culturelle

Subvention attractivité

Pour 2025, il a été décidé de maintenir au niveau de 2024 le montant des subventions attractivité, soit 24000 euros. Pour mémoire, ces subventions sont à destination des associations qui organisent des manifestations à rayonnement intercommunal.
Une nouveauté cependant, ce sont les communes qui décideront de leur attribution et de la bonne utilisation de celles-ci.

Point sur la cyber attaque de l'agglomération

Un mois et demi après la cyberattaque, la remise en route des outils numériques de l'Agglomération se fait progressivement et selon le rythme prévu. A ce jour, la situation est stabilisée. Les audits techniques sont terminés et l'ampleur exacte de l'attaque et les dégâts commis sont clairement identifiés.
Il n'est cependant pas encore possible de définir un délai de rétablissement complet de l'ensemble des services et outils numériques. Le retour à la normale sera progressif. Les sites web seront adaptés à la situation et fourniront chaque jour les informations pratiques nécessaires.
Pour l'instant, aucune facture d'eau et d'assainissement ne peut actuellement être créée ou éditée. Aucun prélèvement sur les comptes des clients mensualisés ne peut être effectué.
Il n'est pas possible à ce jour de définir une date précise de remise en service. L'objectif est un retour à la normale dans le courant de l'été.
Il vous faut prévoir dès maintenant que le règlement des sommes non débitées s'effectuera lors de la régularisation annuelle finale de vos échéanciers.

A noter. Pour toutes questions ou démarches liées à vos règlements de factures antérieures ou demandes d'échelonnement de dette, la trésorerie municipale de Saint-Nazaire reste votre interlocutrice.
Tous les accueils de l'Agglomération restent ouverts et peuvent répondre aux demandes des habitants de l'agglomération : accueil général de l'agglomération, accueil des services de l'eau, de l'habitat...

Chaume

Suite à la demande du maire de Saint - Joachim et à l'insistance des élus, nous avons obtenu que la subvention aide patrimoniale soit versée à toutes les chaumières qu'elles soient patrimoniales ou non. Cette équité était vitale car en exclure certains propriétaires était discriminatoire
Une modification doit être actée ainsi que les modalités d'application.

Plan marais

Un plan marais a été décidé par la CARENE pour aider les communes dans leurs projets d'entretien . Celles-ci seraient aidées à hauteur de 49 % des dépenses faites. Le montant sur 3 ans pour Saint-Joachim avoisine les 300000 euros à la charge de la commune doublé du fonds de concours équivalent.
Un recensement du plan de gestion marais pour chaque commune a été fait.
Un courrier ou lettre d'intention va être adressé aux communes les invitant à s'engager financièrement pour faire les travaux afin de percevoir la subvention dans l'attente d'une délibération qui sera proposée aux votes des conseillers communautaires en octobre.

Gens du voyage

Cette année, vu la pluviométrie des derniers mois, le terrain Trignacais initialement prévu pour les gens du voyage ne peut être accessible pour un accueil décent et sécurisant.
Terrain mou, pas fauché avec impossibilité de mettre du matériel électrique de raccordement.
Un dialogue permanent est engagé entre la CARENE et les gens du voyage pour trouver ensemble une solution de repli légale et acceptable.

Contrôle gestion de la cour des comptes

Depuis le 7 février 2024, un courrier a été envoyé au président de la CARENE pour lui faire part comme précédemment du contrôle des comptes et de la gestion de la communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE), à compter de l'exercice 2019 jusqu'à la période la plus récente.
Ce contrôle des comptes et de la gestion portera sur la situation financière et le fonctionnement général de l'établissement. Le contrôle s'intéressera également à la gestion par la CARENE des problématiques de pression foncière et d'artificialisation des sols sur son territoire
Ce contrôle est en cours actuellement.

MARAIS ENVIRONNEMENT

L'inondation de cet hiver, que les exutoires du marais n'ont pas permis de totalement maitriser, va laisser des traces terribles sur notre territoire communal. D'ores et déjà, nos deux exploitants ont subi des pertes importantes de fourrage (surconsommation de foin nécessitant d'en racheter, perte de pâturage à l'automne 2023 et au printemps 2024). Les marais encore couverts à la mi-juin ne voyaient pointer que la jussie et les carex quand la flore n'était pas en train de pourrir.

Il est plus que temps que ces graves incidences des inondations prolongées que nous annoncions soient prises en compte dans les choix stratégiques des instances de Brière, Parc, SBVB, CSGBM. Un courrier dans ce sens a été adressé à la préfecture.

Nous ne sauverons pas les usages du marais en le noyant mais en l'entretenant ! C'est le sens de notre action en menant des travaux autour des iles, et c'est la volonté que nous portons, parfois à contre-courant dans ces instances.

Travaux de marais 2024

Le SBVB va réaliser à l'automne le curage autour de Mazin. Les élagages réalisés avant l'hiver par les riverains vont permettre de réduire le coût de préparation du chantier pour le passage des pelles.

Pour des raisons d'équité entre les territoires, les curages autour de Brécun sont repoussés à 2025. Les propriétaires de marais sont invités d'ici là à couper les arbres gênants entre le 15 aout et la mi-mars afin de ne pas alourdir les frais de curage par des coûts d'élagage.

La commune quant à elle va expérimenter du renforcement de berges très dégradées sur Fédrun, dans le but de rendre possible le curage classique à la pelle lorsque la berge sera reconstituée.

Cela concerne deux secteurs de part et d'autre du Pont des Martins. La mise en œuvre étant complexe, c'est une entreprise spécialisée dans les travaux aquatiques

qui a été retenue pour ce chantier qui bénéficiera d'un financement de la CARENE dans le cadre du plan marais prévu pour trois ans ; le désenvasement de la curée se poursuivra en 2025 et 2026.

Les travaux portés par la CSGBM se faisant sur le territoire de la commune, celle-ci portera la maitrise d'œuvre de ces travaux qui rentreront dans le plan marais.

Cheminements piétons

Dernière ligne droite pour les travaux de réhabilitation du chemin pédestre communal ; ceux-ci seront pour partie assurés par la commune en régie et par la CARENE avec le soutien du Département puisque ce sentier a été agréé au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Il faudra patienter jusqu'à l'automne avant d'en profiter pleinement.

Service jeunesse

Le QG jeunesse accueille les ados de la commune et hors commune de 11 à 17 ans. Depuis sa création en juin 2021, le Service Jeunesse propose tout au long de l'année des activités, des sorties et des projets pendant les vacances scolaires et également le mercredi et le samedi après-midi hors vacances scolaires.
Les projets se font avec des associations et partenaires locaux comme la bibliothèque, le collège René Char, l'association « on fait le mur » mais aussi avec les communes de la CARENE et les autres structures jeunesse des communes avoisinantes telles que Saint Malo de Guersac, Montoir de Bretagne, Besné.
Au sein du local, les adolescents sont acteurs de leurs temps de loisirs et choisissent ce qu'ils ont envies de faire en fonction du groupe ou des animations proposées. Ils bénéficient de toutes les infrastructures sportives et culturelles de la commune.

Tous les étés, le QG jeunesse propose un séjour de vacances d'une semaine avec des tarifs préférentiels en fonction du quotient familial afin de permettre à tous les jeunes de partir en vacances, de découvrir de nouveaux territoires et leurs cultures. Ces séjours ont pour objectifs principaux de réaliser un projet émanant des jeunes et leur permettre de s'investir dans l'organisation du séjour, de participer à des actions de montage de projets, de leur donner les moyens de réaliser leur projet et de fédérer un groupe autour d'un projet commun.

Pour financer ces séjours, les ados tiennent un stand boisson et sucrerie à la fête de la musique et participent au bal de fin d'année des 3èmes du collège René Char. Compte-tenu de la forte fréquentation, une animatrice saisonnière est venue en renfort pour les vacances d'été. Cela permettra également de proposer d'avantages d'activités et de répondre aux attentes des jeunes toujours plus nombreuses.

Maison de l'enfance

Guillaume et Benjamin, tous les deux gérants du « Roz'o » ont ouvert les portes de leur restaurant sur une matinée des vacances d'hiver. Les enfants ont ainsi découvert le quotidien du métier de serveur et de cuisinier. Réalisation de cocktails arc-en-ciel, pliage de serviette, initiation à la prise de commandes et création de plusieurs gourmandises (gâteaux aux carottes, cookies) ont rythmé cette demi-journée. Immersion totale pour une vingtaine d'enfants.

Elusha, artiste ukrainienne, résidant sur la commune a permis aux enfants de créer une fresque collective pour la Maison de l'enfance. Pendant trois jours des vacances de printemps, Elusha a accompagné les enfants de 3 à 11 ans dans la réalisation de petits panneaux sur le thème du jardin et des insectes. La fresque sera assemblée et posée (technique du kaléidoscope) durant le 2nd semestre 2024 mettant ainsi en valeur le bâtiment de la Maison de l'enfance.

Des temps d'animation partagés avec d'autres ALSH invitent les enfants à découvrir de nouveaux espaces et aussi à se lier d'amitié avec des camarades des communes alentours (veillée « pyramide des défis » avec l'ALSH de la Chapelle des Marais et inter-centre « (re)connexion avec l'ALSH de Saint-Malo-de-Guersac).

Depuis le début de l'année 2024, la régie « restauration et accueil », auparavant gérée par l'accueil de la Mairie, se trouve dans les locaux la Maison de l'enfance.
Les familles qui ne souhaitent pas payer en ligne peuvent régler la restauration et les activités péri / extra scolaires au 8, rue Marcel Desbois. Les dossiers pour les inscriptions scolaires des écoles publiques (pour tout nouvel enfant scolarisé sur la commune) sont aussi à retirer à la Maison de l'enfance.

Cécile AOUSTIN, qui est arrivée en 2001 au Service entretien de la collectivité, a intégré l'équipe d'animation depuis le mois de mars. Elle participe également au temps méridien de l'école privée.

Elle est maintenant identifiée par les enfants et les familles fréquentant la Maison de l'Enfance. Cécile participera également à animer les vacances d'été.

L'équipe d'animation a débuté la préparation de l'été pour proposer aux enfants des activités variées et adaptées à tous : des sorties nature (le parc de la Boulogne, réserve Pierre Constant) pour s'évader, des olympiades préhistoriques pour se dépenser, un conteur pour voyager à travers le monde. Le service enfance s'associe à ses partenaires habituels pour diversifier son offre de loisirs : des ateliers numériques, une veillée « escape-game » et de la lecture par la bibliothèque municipale ou encore du jardinage et des jeux de piste avec le partage vert.

Deux mini-camps seront proposés

De la GS au CE1 : « Vacances en Bretagne »
du 09 au 12 juillet.
Du CE2 au CM1 : « Surf à Saint-Jean de Monts »
du 23 au 26 juillet.

Le programme des vacances estivales est à consulter sur le site internet de la Mairie de Saint-Joachim.
Les modalités d'inscription ont été transmises aux familles par mail. Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter directement la Maison de l'enfance au 02-40-91-66-27 ou via courriel : maisondelenfance@saint-joachim.fr.
Pour rappel, la Maison de l'Enfance sera fermée du lundi 29 juillet au dimanche 11 août 2024 et du lundi 23 décembre 2024 au Dimanche 05 janvier 2025.

Olympiades

Mardi 4 juin, des olympiades se sont déroulées au parc (sur le terrain engazonné, la halle de raquettes et autour du bâtiment sportif). Organisées par l'école Pauline Kergomard, avec le soutien des ETAPS de la commune, elles ont permis à 68 élèves de maternelles, répartis en 8 équipes survoltées de s'affronter dans quatre défis ludiques tout au long d'une matinée ensoleillée : du lancer de javelot (en mousse) et de poids, une course en draisienne, du basket-assis et une course en coopération avec des ballons de kinball.
Ces festivités ont pu avoir lieu grâce à la participation d'une dizaine de parents d'élèves qui ont encadré une équipe.

ENSEIGNEMENT

M.A.M (Maison d'Assistantes Maternelles)

Le projet de création de MAM avance. Des rencontres avec la PMI l'architecte et l'équipe d'assistantes maternelles retenue pour le projet ont permis de passer le feu au vert pour le dépôt du permis de construire.

Le prévisionnel du lancement des travaux est planifié pour fin 2024/ début 2025 et une ouverture prévue pour début 2026.
Cette M.A.M très attendue et située à proximité des écoles pourra accueillir 16 enfants.

Un forum des assistantes maternelles organisé par le CTG Carène et la CAF s'est déroulé le 16mars 2024, sur le thème « Être ou devenir assistante maternelle ».

Les participants, environ 200 ont pu assister à divers ateliers suivis d'une conférence animée par Jean Epstein.

Le RPE (Relais Petite Enfance intercommunal)

C'est un lieu :

D'expériences,
Nous partons avec les enfants à la découverte d'instruments de musique. Nous allons à la rencontre des résidents d'Elsa Triolet.

D'échanges lors de soirée avec les Relais de Montoir, Donges et Trignac
Les thèmes abordés en 2023 ont rassemblé une trentaine de personnes. Le sucre, les stéréotypes, les comptines et les écrans ont permis des échanges de point de vue, de pratique. Ils ont pu nourrir la réflexion professionnelle des participants.

De création,
Les ateliers proposés aux assistantes maternelles ont lieu le mardi matin de 9h30 à 11h30 à la Maison de l'Enfance. Elles s'inscrivent auprès de Tamara pour le trimestre, avec un maximum de 20 participants.

D'information
La responsable du Relais se tient à disposition des parents et des assistant.e.s maternel.le.s.
Vous pouvez la joindre par téléphone au **06.07.65.26.20** ou par mail : **ram.stmalobesnestjo@gmail.com**.
Vous pouvez également la rencontre sur rendez-vous à la maison de l'enfance le jeudi après-midi
Le Lundi, Mme Tamara MORENO assure une permanence téléphonique.

LES ECOLES DE LA COMMUNE

AIGNAC

Le lifting de la cour va se faire pendant les vacances d'été. Tous les jeux ont été soigneusement choisis en collaboration avec l'équipe enseignante.
M. Jossé, directeur d'école et les agents des Services Techniques ont tracé l'emplacement des jeux afin d'assurer leur mise en place.

C'est donc à la rentrée prochaine que les enfants pourront découvrir ce nouvel environnement.

Une porte ouverte a été organisée le 12 avril 2024.
Cela a permis aux parents d'élèves de découvrir le restaurant scolaire et déguster : plats, mets et desserts qui sont servis à leurs enfants. Cette porte ouverte a eu du succès.

KERGOMARD

Les portes ouvertes du 24 mai ont été une réussite. Il ne manquait que la fresque car malheureusement Elusha qui a travaillé avec les enfants s'est blessée et n'a pas pu la finaliser. Vous aurez peut-être la surprise à la rentrée.

Les jardinières et les voiles d'ombrage sont en place. Ces dernières seront retirées durant l'hiver afin de préserver leur efficacité.

Jeux olympiques : Les élèves ont pu participer à leurs Jeux Olympiques organisés par les enseignants avec le soutien de la maison de l'enfance.

SAINTE ANNE

Après le vide-greniers du 20 mai, l'école a organisé des Olympiades avec la participation de 7 écoles de la région. 1200 enfants ont investi la zone sportive et festive. La cérémonie de clôture s'est déroulée sous le soleil par la formation symbolique des anneaux olympiques.

Vous pouvez l'admirer grâce à la photo prise par drone de Mr David Géraud.

SIMONE DE BEAUVOIR

La municipalité, les parents d'élèves, l'Amicale Laïque, le DDEN et les enseignants se sont mobilisés contre la fermeture prévue de la 8ème classe !! En effet celle-ci a ouvert il y a 2 ans. Malgré un effectif constant, personne ne comprend la décision de l'académie. Nous restons vigilants ! Au moment de la rédaction de cet article rien n'est réglé, une réunion est programmée avec l'inspecteur d'académie et tous les acteurs concernés.

La cour de l'école Simone de Beauvoir doit elle aussi être « relookée » avec de gros travaux prévus durant la période vacances scolaires de l'été 2024. Encore une découverte au programme de la rentrée.

Le 22 mai plus de 600 personnes ont assisté à la chorale de l'école.

RENÉ CHAR

Deux classes de 5° ont participé à un prix littéraire, projet initié par la documentaliste Mme Mollet assistée des professeurs de français. Était également invitée l'auteure, Silène Edgar pour un échange et un jeu de questions-réponses avec les deux classes.

Cette année suite au forum des Sciences, le collège avec la participation de l'école Simone de Beauvoir a reçu le label « La main à la pâte », label qui permet une découverte ludique des Sciences et de la Technologie. Cinq autres collèges du département ont également été labellisés.

D'autres projets sont en cours : sortie sur l'Estuaire, concours robotique et surtout le très attendu BAL DE PROMO.

La municipalité et M. Duval ont rencontré la « STRAN » pour trouver des solutions de transport pour un budget plus adapté à l'établissement, ceci afin de permettre aux collégiens d'effectuer des sorties pour de nouvelles découvertes.

Pour cette année 2024, 16 associations sportives sont présentes sur le territoire de la commune, sans tenir compte de l'école de danse qui est rattachée à la culture, tout comme l'école de musique.
C'est autant d'activités multiples et diverses qui sont pratiquées à ce jour par 1 170 licenciés, soit +15% de pratiquants par rapport à l'année 2023. On compte ainsi 277 enfants de la commune qui pratiquent une activité hebdomadaire aujourd'hui par le biais de ces différentes structures.
Ce chiffre devrait probablement croître encore l'année prochaine avec la finalisation de la création de nouveaux clubs qui devraient profiter des infrastructures dont le boulodrome, dernier bâtiment à avoir été construit sur la zone sportive.

Gymnase

L'extension et les travaux en cours pour le gymnase devraient également permettre d'apporter du confort aux utilisateurs et aux spectateurs.
La réfection des anciens vestiaires, l'ajout de nouveaux vestiaires, d'une salle de réunion, d'un espace d'accueil ou encore la création d'une salle complémentaire avec l'apport de rangements devraient permettre de répondre aux différents besoins exprimés par les associations.
Comme chaque année vous pourrez retrouver la majorité des activités présentes sur la commune au forum des associations lors du premier week-end du mois de septembre. Sinon il est toujours possible de consulter le site Internet de la commune où sont répertoriées les associations.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

26/10/2023 LAFONT Charly, Amédée
04/12/2023 TREMOUREUX Avril
15/12/2023 DANAIS Eileen, Mary, Gaëtane
16/01/2024 PASQUET Olivia, Jeanne, Sylvette, Annick
17/01/2024 THULOT Gabriel, Laurent, Alain
15/02/2024 PANHALEUX Jade, Brigitte, Virginie
17/02/2024 SIMA Romane, Lisa, Jeanne
21/02/2024 RIJOBERT June, Liv, Charlie
15/03/2024 BELLIOT Joan, Dominique
26/03/2024 EYMANN Oscar, Paul, Alex, Evan
27/03/2024 BIZEUL Manoé, Philippe, Pascal
03/03/2024 GALLOIS Téha, June
13/03/2024 FALIGOT DE LA BOUVRIE Maël, Dominique, Joseph
03/04/2024 KUSZLI Milie, Sylvie, Georgette
24/04/2024 KUNZ Alba, Selena
27/04/2024 ANSARD Tiago, Valentin
01/05/2024 ROUSSEAU Esmée, Laurence, Murielle
08/05/2024 DRÉNO PÉPION Apolline, Françoise, Muguette, Marie
13/05/2024 LEVRAY BACONNAIS Kélia
14/06/2024 LOGUILLARD Gaspard, Arnaud, Théo

MARIAGES

23/12/2023 GEFFRAY Nicolas
FONTAINE Nelly, Anicette

30/12/2023 BLANCHARD Guénaël
MICHELET Alexandra, Joëlle, Jeanne, Marie

16/03/2024 PETAUX Yann, Claude, René, Gaëtan
TROCMÉ Jessica

10/05/2024 BACONNAIS François
KERNEUR Cyntia, Yolande, Lucette

25/05/2024 COUËTOUX Bastien, Philippe, Gilles
CHAUVEL Laura, Isabelle, Stéphanie

22/06/2024 HAVARD Bruno, Jean-Paul
BELFERRAG Yasmina

DÉCÈS

---2023
11/11 PEIGNET veuve MOYON Nicole, Marie, Lucienne
13/11 GUENAN veuve ARMENGOL-PUJOL Léone, Eugénie, Marie, Catherine
14/11 MAHÉ veuve THOMAS Francine, Jeanne
15/11 PIED Maxence
19/11 LE BOURHIS veuve DAJIC Michelle
20/12 JOUVIN veuve VINCE Monique, Juliette
30/12 LIZEUL veuve BRAIRE Georgette, Andrée, Angelina
---2024
05/01 BOCHER veuve MAHÉ Janine, Elise
06/01 MARTIN Serge, Maurice, Armand
22/01 MOYON Jean, Yves, Désiré
23/01 LADOUX veuve VEYLON Giselle, Marie, Josèphe
26/01 BLANCHARD Guénaël
15/02 MAHÉ Daniel, Joseph, Fernand
19/02 LEBLOND épouse THOMAS Marina
28/02 MOYON Bernard, Georges, Marie
04/03 JEHANNO veuve AOUSTIN Monique, Augustine, Jeanne, Marie
07/03 MAHÉ veuve BLONDEAU Jeanne, Clotilde
13/03 MALARD Robert, Narcisse, Félix
20/03 HUGUET veuve DENIS Andrée, Marie
08/04 NOBLET Joël, Roger
12/04 MAHÉ veuve MAHÉ Marie-Thérèse, Jeannine
15/04 POPINEAU Rogine, Raymonde, Yvette
16/04 HOUÉE Christian
23/04 GRANDIN Claude, André, Joseph
27/04 JACOB François, Louis, Pierre
02/05 MONTOIR Marcel, Henri, Jean
14/05 GUÉZO veuve POULAIN Odette,Victorine, Marie
15/05 BELLIOT veuve GREYO Ginette, Pierrette, Marie, Josèphe
18/05 ROLLAND veuve DAVID Jeannine, Marie, Georgette
24/05 THOBIE veuve VINCE Jeanne, Marie, Joséphine
28/05 NAZAMDIN veuve LORENZI Catherine
31/05 PHILIPPE René
12/06 DAVID Jean-Luc
13/06 MOYON veuve OLIVAUD Lucienne, Andrée, Marie
17/06 CAISSON Olivier

TRAVAUX

Durant tout le printemps, les équipes des Services Techniques ont été pris sur plusieurs Festivités, Les Couchetards, les Olympiades des écoles privées, l'anniversaire de la Zed, le Troc Plantes, la Chorale des écoles publiques, la porte ouverte de Pauline Kergomard....
De plus, plusieurs secteurs ont pu être retravaillé, nous avons notamment changé l'ensemble des lames des tables de pique-nique de Fédrun, créé et posé des jardinières à l'école Pauline Kergomard, créé un parterre au niveau de la Maison de l'Enfance et au niveau du parking du Pôle Social devant le nouveau bureau de la Police Municipale.
La rue Joachim de Bellay a été remise en état avec la création et l'embellissement d'un parterre.

Afin d'accueillir plusieurs événements sportifs, olympiades, tournois de foot, tournoi de pétanque, durant le mois de mai et juin, les Services Techniques se sont employés pour rendre la zone sportive praticable pour tous.

En début d'année, la Place Julien Saulnier s'est transformée avec la modification de l'entrée et la création de places de parking,
Cet espace est mieux optimisé et la circulation beaucoup plus fluide et apaisée.

A la demande de Tony Simoes du service Jeunesse, les Services Techniques ont nettoyé le mur du cimetière afin que les jeunes de la Commune puissent réaliser une fresque sur le Climat.

Un local Hydrogène a été construit de A à Z par les équipes des Services Techniques durant l'été dernier, nous venons de lui installer un nouvel élément avec la pose des portes de ce local. Il mesure 33 mètres de long sur 5 mètres de largeur, il est destiné à accueillir des centrales hydrogène.

Les Services Techniques de la Commune souhaitent de bonnes vacances estivales à l'ensemble des habitants.

URBANISME

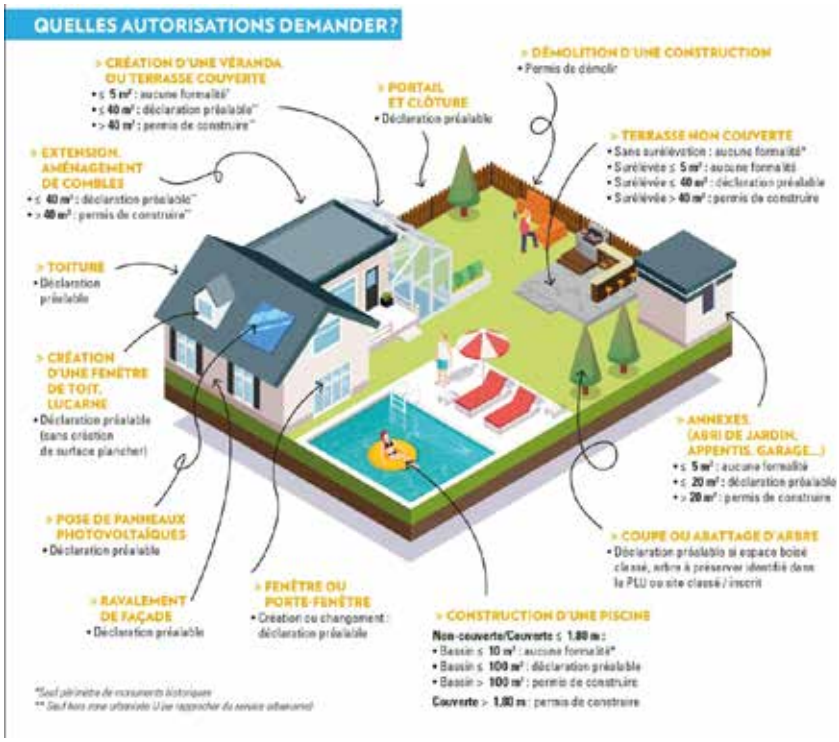

Vos projets de travaux

Pour vous aider dans les démarches à réaliser avant de commencer tous vos travaux, tels que les projets de piscine, d'abris de jardin, de clôtures, de ravalement...
un réflexe, le service urbanisme est à votre écoute pour vous accueillir, vous conseiller, vous aider pour le montage de vos dossiers d'autorisation d'urbanisme, malgré les dires de certains commerciaux qui ne sont pas toujours bien au courant de la règlementation en vigueur.

Vous serez reçus lors de permanence le lundi de 14h à 16h30, le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 16h30.

Piscine

La règlementation d'urbanisme impose à tous les porteurs de projet d'installation de piscines de déposer en mairie une demande d'autorisation dès que le bassin fait une surface supérieure à 10 m^2. La notion de bassin enterré ou non n'est pas déterminant.

Incidence du défaut de déclaration de vos projets :

La règlementation d'urbanisme est assez claire Sur les conséquences en cas de défaut d'autorisation avant travaux, la règlementation d'urbanisme est précise. Cette infraction est qualifiée de délit et engage votre responsabilité pénale.

Clôture :

Le territoire communal est soumis à l'obligation de dépôt d'un dossier d'urbanisme pour tout projet de clôture. Le règlement du PLUi impose la composition et la hauteur de ces clôtures. On distingue les clôtures donnant sur la rue des clôtures entre voisins. Les clôtures sur rue ne doivent pas dépasser 1,50m de hauteur. La partie pleine non ajourée ne doit pas dépasser 80 cm et les éléments supérieurs doivent être ajourés pour un total maximum d'1,50m. Quant aux clôtures entre voisins, elles sont limitées à 1,80m sans matériau imposé.
Un guide d'aide au dépôt de ce type de dossier a été réalisé par l'agglomération et est disponible à la mairie.

Abri de jardin :

Les annexes doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux auprès de la commune dès que celles-ci dépassent 5 m^2. La typologie et l'emplacement de votre abri dépend de la localisation de votre terrain.

Incidence sur vos impôts :

Le centre des impôts a informé la commune qu'une opération de détection des piscines non déclarées est menée actuellement sur l'ensemble du territoire national. Cette opération est réalisée par photo aérienne et détection par intelligence artificielle. Les centres des impôts vont donc envoyer des courriers de demande de régularisation aux propriétaires concernés.
Il vous est donc fortement conseillé de venir consulter le Service Urbanisme avant de venir déposer vos dossiers de travaux en mairie pour éviter tout désagrément.

TIONS PRATIQUES / INFORMATIONS PRATIQUES / INFORMATIONS PRATIQ

Vous avez des nids de guêpes, frelon
M. RIAULT Olivier
06.64.72.09.03
olivier.riault@gmail.com

Mme MAHÉ Eline (uniquement les abeilles)
07.89.22.10.51

M. TRICOT Éric (contacter l'accueil de la mairie)

Régulation des nuisibles (renard, fouine...)
M. GENET Bernard piégeur agréé
06.09.62.79.16

Pièces d'identité :

La durée de validité des anciennes cartes d'identité est de 10 ans (**Décret n° 2013-1188 du 18 décembre 2013**).
Attention, pour la plupart des démarches, il faut prouver son identité. Si vous n'avez aucun titre d'identité, vous risquez donc d'avoir des difficultés. Il s'agit, par exemple, des situations suivantes :

- Examen ou concours
- Inscription à France Travail (anciennement Pôle emploi)
- Inscription sur les listes électorales et vote aux élections
- Opérations bancaires (paiement par chèque, retrait au guichet de votre banque)

Vous êtes majeur et la date de validité de votre carte nationale d'identité est prochainement dépassée ou l'est déjà ?
N'hésitez pas à procéder à son renouvellement. Cette procédure est gratuite, sur présentation de votre ancienne carte.

La possibilité de faire ou de renouveler sa carte d'identité ou son passeport est fortement conseillé.

Pour mener à bien cette mission, la commune propose ce service public, renseignez-vous auprès de l'accueil de la mairie.

EXPRESSION GROUPE ALLIANCE DÉMOCRATIQUE

Liberté

Dans le dictionnaire le mot LIBERTÉ est expliqué ainsi :

La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui; elle a pour principe la nature, pour règle la justice, pour sauvegarde la loi; sa limite morale est dans cette maxime : Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait. La liberté est une valeur fondamentale et indispensable dans nos vies.

De Léo FERRE, Jean FERRAT, à Serge REGGIANI, ils ont tous prôné la liberté et la tolérance. De Jean-Paul SARTRE aux inconditionnels philosophes, par leur pouvoir des mots, ceux-ci ont immortalisé la liberté chérie. La devise de la république française n'est-elle pas : liberté, égalité, fraternité.

Quelques aspects de liberté trouvés dans des manuels référencés.
LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE est la forme la plus basique de liberté.
LA LIBERTE D'EXPRESSION nous donne le droit de faire entendre nos opinions sans craindre des représailles.
LA LIBERTÉ DE CHOIX est notre capacité à décider librement, sans aucune influence.
LA LIBERTÉ POLITIQUE se réfère à la capacité d'une société à s'organiser et à gouverner sans aucune ingérence.

LA LIBERTÉ ÉCONOMIQUE se perçoit à travers le monde économique et le droit de mener ses propres affaires.
LA LIBERTÉ SOCIALE englobe certains droits tels que l'égalité des chances, l'accès pour tous à l'éducation et aux soins de santé, et la possibilité de vivre sa vie sans discrimination ni violence basée sur l'identité.
LA LIBERTÉ PHYSIQUE consiste à pouvoir se mouvoir, agir et s'exprimer librement. A ce jour, en France, si nous jouissons d'un certain degré de liberté, la lutte pour la justice sociale et l'égalité persiste, face aux discriminations et aux violences basées sur le genre, l'ethnicité ou l'orientation sexuelle.

LA LIBERTÉ MENTALE va au-delà des contraintes physiques. Cultiver cette liberté demande de l'ouverture d'esprit, de la curiosité intellectuelle et de la volonté d'explorer l'inconnu.
LA LIBERTÉ ÉMOTIONNELLE concerne la possibilité de ressentir et d'exprimer nos émotions de manière authentique, sans crainte du jugement ou de la répression.

Pour conclure, à chacun ses priorités de liberté mais voter est un droit et non une liberté. Domination, soumission, dépendance, endoctrinement sont les contraires de ce que vous voulez être. Soyons libre et heureux de l'être.

Que tous les prisonniers politiques soient libérés et rendus à leurs familles.

Faire ce rêve : FREEDOM pour tous.
Les élus majoritaires sont très attachés à toute forme de liberté pour nos administrés.

EXPRESSION GROUPE UNIS ET SOLIDAIRES À GAUCHE

Pourquoi nous n'avons pas voté le budget 2024

Voter un budget est un acte politique fort, n'en déplaise à ceux qui se déclarent « apolitiques ». En effet il détermine la qualité de vie de nos concitoyens. Il décide non seulement de la vie actuelle dans notre commune mais aussi des conditions de vie future pour nos enfants.

Ainsi, compte tenu de la situation socio-économique actuelle et de la hausse des impôts locaux de 10% l'an passé et de 3,9 % cette année nous aurions baissé les taux afin de ne pas aggraver encore plus la situation de nombreux ménages.

Nous aurions décidé de faire de l'enseignement et de l'éducation la priorité de notre municipe en respectant, en valorisant, en soutenant le travail de nos enseignants et en mettant à leur disposition les moyens nécessaires pour des conditions de travail optimales. Nous aurions apporté tout notre soutien dans leur combat contre « le choc des savoirs » qui va encore accentuer les inégalités.

Nous aurions décidé de mettre en valeur notre patrimoine en le préservant, en l'entretenant plutôt que remettre notre territoire au contrôle de Saint-Nazaire Agglo afin d'en faire une exploitation touristique au mépris de l'avis des habitants.

Nous aurions mis en place une véritable politique environnementale digne de ce nom plutôt que privilégier une politique de greenwashing qui va se traduire par une exploitation économique de nos défunts.

Face aux difficultés d'obtenir un rendez-vous médical nous aurions embauché un médecin.

Nous aurions décidé de mettre en place une véritable démocratie citoyenne participative plutôt de de s'appuyer sur de pseudos comités consultatifs composés d'administrés inféodés.

C'est ce qui distingue une véritable politique municipale aux services des habitants de la politique clientéliste et de petit bout de la lorgnette menée par la majorité actuelle.

Quand la violence prime, quand l'injure remplace le débat, quand la vie est bouleversée par le dérèglement climatique, quand les inégalités ne cessent de s'amplifier, quand les décisions ne sont prises que par un petit nombre, quand les valeurs démocratiques sont menacées, quand les théories simplistes s'imposent, il n'est plus possible de rester inactif.

Préserver la qualité de vie des Briéronnes et des Briérons est et restera notre priorité

ensemblesaintjoachim@gmail.com.

RENSEIGNEMENTS UTILES

PHARMACIE BESNARD
22 rue Pauline Kergomard
Tél :02 40 88 53 11

NATUROPATHE
Quentin Rattez
Virginie Martin
Tél : 06.62.16.67.60
06.79.15.59.42

KINÉSITHÉRAPEUTE
Mme FELICE - Mme BEAUVAIS
34 rue Joliot Curie
Tél :02 40 00 92 73

ORTHOPHONISTE
Mme LEBAIL
Tél : 06 32 60 71 72

OSTÉOPATHE
Mme FOUERE Mathilde
Tél : 06 75 36 91 31

DIÉTÉTICIENNE
Mme Meignen Clarisse
Tél : 06.68.26.10.84

PÉDICURE PODOLOGUE
Mme MACE anne-Louise
Tél : 06 80 74 12 22

ERGOTHÉRAPEUTE
Mr Chotard Johnny
Tél : 07.62.60.45.06

PSYCHOLOGUE
Mme Lesassier Charline
Tél : 06 33 96 92 12

KINÉSITHÉRAPEUTE
Mme Le Goff Amélie
Tél : 07 88 81 10 29

Services communaux

Mairie :64 rue Joliot Curie
Tél :02 40 88 42 31
Fax :02 40 88 40 33
Mail :commune@saint-joachim.fr
Site officiel :
www.saint-joachim.fr

Mairie Heures d'ouverture :
Lundi de 13h15 à 17h00
Mercredi et Vendredi de 09h00 à 12h15 et de 13h15 à 17h00
Mardi et Jeudi de 09h00 à 12h15
Samedi de 09h00 à 11h45

Services Techniques :
53, rue du Stade
Tél :02 40 91 65 38
Mail :ctm@saint-joachim.fr

Le cabinet médical

24 rue Pauline Kergomard
44720 Saint-Joachim
Tél :02.40.88.53.14
ou **plateforme Doctolib**

Le secrétariat médical est fermé tous les jours de :
12 H 00 à 14 H 00.

En dehors des heures d'ouverture du cabinet médical appelez le **15**.

Si vous ne pouvez pas obtenir le 15, appelez SOS Médecins au **08 26 46 44 44** ou **36 24**.

Association Centre de Santé Infirmiers

Secteur Brière
24c Rue Pauline Kergomard et
114 rue Joliot Curie
44720 Saint-Joachim
Tél :02 40 88 43 02
Fax : 02 40 88 01 89

Permanence sur RDV de 7h à 10h puis de 10h15 à 12h30
Les soins à domicile sont assurés du lundi au dimanche jour fériés inclus.

LUNDI
8h30 – 12h30 / 14h30 – 17h00
MARDI
8h30 – 12h30 / 14h30 – 17h00
MERCREDI
8h30– 12h30
JEUDI
8h30 – 12h30 / 14h30 – 17h00
VENDREDI
8h30 – 12h30 / 14h30 – 17h00

Association Infirmière et santé

10 rue Laennec
44720 Saint-Joachim
Tél :02 51 16 25 08
Mail : asso.infirmiere.sante@gmail.com

Permanence de 7h à12h du lundi au vendredi.
Les soins à domicile assurés du lundi au dimanche.

SOS Médecins :

08 26 46 44 44 ou 36 24

Pharmacies de garde :

32 37

Centre Hospitalier Saint-Nazaire :

02.72.27.80.00

Rédaction : Mairie de Saint-Joachim
Directeur de publication : Mairie de Saint-Joachim
Conception et impression : La Nouvelle Imprimerie - Guérande - RCS ST NAZAIRE B 424 925 284 00015
Imprimé avec des encres végétales IMPRIM'VERT®
Ne pas jeter sur la voie publique